

**FCP de droit français**

**EVEN FLEX**

**RAPPORT ANNUEL**

au 30 juin 2022

**Société de gestion : EVEN FO**  
**Dépositaire : CACEIS Bank**  
**Commissaire aux comptes : DELOITTE & ASSOCIES**

EVEN FO - 29, avenue de Friedland - 75008 - Paris

## SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	4
3. Rapport de gestion	5
4. Informations réglementaires	10
5. Certification du Commissaire aux Comptes	14
6. Comptes de l'exercice	19

## INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM (le "Fonds"). Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**EVEN FLEX**  
Société de gestion  
Code ISIN

**EVEN FO**  
FR0013241841

## Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds a pour objectif de délivrer une performance annuelle nette de tous frais de gestion supérieure à celle de l'indice composite capitalisé (30% MSCI Daily TR World (NDDUWI) + 40% JPM GBI EMU (JPMGEMLC) + 30% (€STR capitalisé +8.5bps\*) au moyen d'une gestion discrétionnaire sur une durée d'investissement recommandée de 5 ans.

Le Fonds est investi, dans le cadre d'un processus de sélection rigoureux quantitatif et qualitatif par la société de gestion (tel que décrit ci-dessous), en parts ou actions d'OPCVM ou FIA de droit français ou étranger dont les OPC cotés/ETF (Exchange Traded Fund). Le pourcentage minimum de détention de ces OPC sera de 90%, les 10% maximum restants étant constitués de liquidités.

La stratégie du Fonds est discrétionnaire entre les différentes classes d'actifs, cependant l'allocation cible devrait présenter sur la durée de placement recommandée les proportions suivantes :

- entre 0% et 60% de l'actif net en OPC dont OPC cotés/ETF (Exchange Traded Fund), spécialisés sur les marchés actions, de toutes tailles de capitalisations (sur 50% maximum de l'actif net en OPC spécialisés dans les petites capitalisations) et de toutes zones géographiques et de tous secteurs. Le Fonds peut être exposé à toutes zones géographiques inclus les pays hors OCDE y compris émergents dans la limite de 50% maximum de l'actif net.
- entre 30% et 100% de l'actif net (i) en OPC dont les OPC cotés/ETF (Exchange Traded Fund), spécialisés dans les produits de taux (incluant les OPC monétaires et convertibles), de toutes zones géographiques (dont les pays émergents), de signature d'Etat, privée, et de toutes qualités de signatures, et (ii) en OPC dont l'allocation diversifiée permet d'être exposé aux produits de taux et/ou aux produits d'actions.

- entre 0% et 30% de l'actif net en OPC ayant recours à des stratégies de rendement absolu. La gestion à rendement absolu est une définition générique qui regroupe les techniques de gestion non traditionnelles.

- entre 0 et 10% en dépôts et liquidités.

Le Fonds pourra être investi dans des OPC spécialisés en obligations subordonnées à hauteur de 30% maximum de son actif net dont 30% maximum en obligations contingentes convertibles.

Le Fonds pourra être investi dans des OPC spécialisés pays hors OCDE y compris émergents jusqu'à 50% de son actif net. De même, il pourra être investi dans des OPC spécialisés dans l'investissement dans des petites capitalisations jusqu'à 30% de l'actif net.

Existence éventuelle d'un risque de change pour le résident de la zone euro (jusqu'à 50% de l'actif du Fonds).

Fréquence de valorisation : quotidienne.

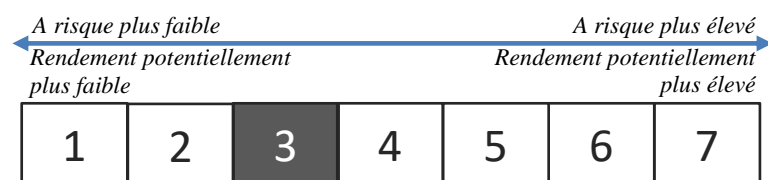
Centralisation des ordres de souscription/rachat (S/R) : chaque jour à 12h00 (J-1) auprès de CACEIS BANK. Exécution des ordres : VL du jour ouvré suivant (J). Date de règlement des S/R : J+3 (jours ouvrés)

Cette part est une part de capitalisation.

La durée de placement recommandée est de cinq (5) ans minimum.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de cinq (5) ans après leur investissement.

## Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce Fonds est de 3 et reflète principalement les risques de taux et actions sur lesquels il est investi. Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité du Fonds depuis sa création complétés sur la période de référence (5 ans) par ceux de l'indicateur de référence (volatilité hebdomadaire annualisée comprise entre 2% et 5%).

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Une classification dans la catégorie de risque la plus basse ne signifie pas que le Fonds est sans risque.

Le Fonds n'est pas garanti en capital.

Risques importants non pris en compte intégralement par cet indicateur :

**Risque de crédit** : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.

**Risque de liquidité** : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente, dont notamment, les OPC alternatifs présentent une liquidité restreinte. Les rachats de parts ou d'actions d'OPC alternatifs sont souvent effectués à un rythme mensuel, trimestriel ou annuel et nécessitent des préavis en général supérieurs à trente (30) jours.

Il convient de se référer au prospectus du Fonds pour connaître l'ensemble des risques auxquels il est soumis.

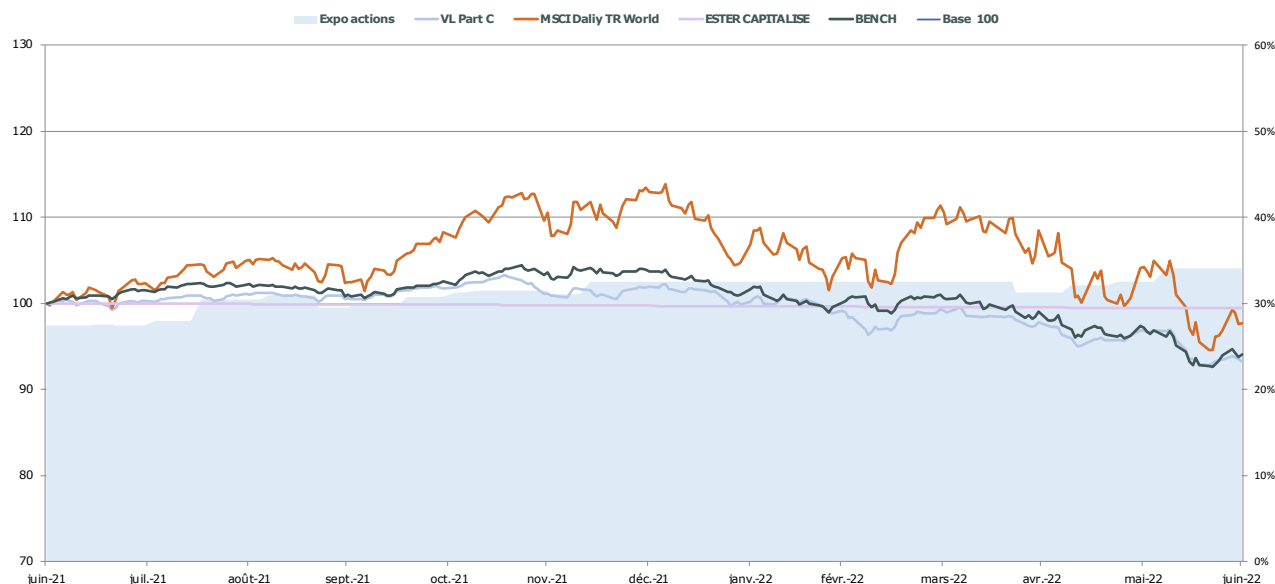
## 2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Au 07/02/2022, le prospectus et le DICI du fonds ont été revus. La société de gestion a précisé qu'elle ne prenait pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Par ailleurs, à cette même date, l'indicateur de référence comprenait l'EONIA qui a été substitué par l'€STR capitalisé +8.5bps\*\* (Taux Moyen du marché Monétaire) désigne la moyenne pondérée des taux constatés pour des opérations de prêts interbancaires au jour le jour consenti par un panel de banques de référence de la zone euro.

Cette modification du prospectus entraine dans le champ des mutations nécessitant une information préalable des porteurs.

### 3. RAPPORT DE GESTION

#### Evolution du fonds, de son benchmark et de ses composantes au cours de l'exercice (base 100 au 30/06/2021)



#### Performance :

**EVEN FLEX** : -6.81% au 30/06/2022 (depuis le 30/06/2021)

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

#### Commentaire de gestion :

Alors que les investisseurs commençaient à se convaincre d'une fin d'année solide et performante, plusieurs vents contraires se sont simultanément levés au cours du mois de septembre et ont mis fin à la séquence haussière quasi-interrompue depuis un an des marchés d'actions. Ce sont d'abord les chiffres d'inflation qui ont retenu l'attention, notamment dans le secteur de l'énergie, où le gaz, tout autant impacté par des facteurs d'offre et de demande, a vu son prix progresser de 24% en septembre et de 145% depuis le début de l'année. La demande de gaz s'est télescopée avec les difficultés de production, puis d'approvisionnement des principaux pays producteurs. Les besoins de production d'énergie se sont alors reportés sur le charbon et le pétrole, dont les prix ont été d'autant plus impactés que ces secteurs font dorénavant l'objet d'investissements productifs en nette réduction. La pression exercée sur le pouvoir d'achat des ménages en Europe, dans les pays émergents ou aux États-Unis a été immédiate, et a ricoché sur les indicateurs de confiance et de ventes de détail. L'impact s'est également fait sentir sur les coûts de production de secteurs très consommateurs d'énergie comme l'industrie, l'agro-alimentaire ou encore les transports. C'est dans ce contexte que la plupart des institutions monétaires ont révisé à la baisse leurs prévisions de croissance sur l'année, la Fed revoyant son objectif à 5,9% pour 2021 contre 7% au trimestre dernier. Les banques centrales n'en ont pas moins assumé leur volonté de normalisation monétaire. Plusieurs d'entre elles au sein des pays émergents (Brésil, Corée du Sud, Pologne, Russie) ont commencé à monter leurs taux directeurs, tandis que la Banque centrale américaine prépare les investisseurs à une annonce probable du « tapering » en novembre prochain. L'incertitude concernant l'issue des négociations budgétaires et de leur impact sur la croissance du pays dès 2022 a également perturbé les marchés, au même titre que la faillite probable du géant immobilier Evergrande et de son impact sur le secteur immobilier chinois, voire sur la croissance chinoise en général. Après avoir enchaîné les records au cours du trimestre précédent, les marchés d'actions ont continué leur ascension en juillet et août, aidé de nouveau par une excellente saison de publications de résultats et par les discours toujours très accommodants des banques centrales. Le contexte a changé à partir de la fin d'août, lorsque les investisseurs ont acté, d'une part que la croissance ralentissait, d'autre part que la Fed allait bientôt engager une réduction de ses politiques de soutien, mais aussi que les taux pouvaient continuer à progresser brutalement reflétant la possibilité d'une hausse de l'inflation plus durable qu'attendu. En dépit de ce contexte

plus tendu en septembre, les indices terminent pour la plupart le trimestre en territoire positif, le S&P 500 progressant de 3% après avoir touché les 6% en cours de période, le Stoxx Europe 600 finissant proche de l'équilibre à près de 1%, et le Japon à presque 7,5%. Les marchés émergents ont quant à eux enregistré une baisse de 5,9%, tandis que sur les marchés obligataires, l'indice souverain européen termine le mois à l'équilibre, après avoir progressé jusqu'à 2,4% en milieu de période.

Au cours de la période, nous avons renforcé les actions, notamment en Europe, en Asie, les mines d'or et le fonds York Asia Event Driven.

Au terme d'une année d'incertitudes principalement liées à l'efficacité des vaccins découverts et de leur diffusion, la croissance mondiale termine pourtant 2021 sur des niveaux supérieurs aux anticipations de début de période. Avec des ménages ayant bénéficiés d'une large redistribution de revenus, et une politique monétaire toujours très accommodante, les Etats-Unis terminent l'année portés par une amélioration nette de l'emploi, tant au niveau du chômage que des gains salariaux. Ce dernier trimestre, anticipé à 5% par le consensus, n'a que très partiellement été impacté par l'apparition du nouveau variant Omicron. Si la plus forte contagiosité de cette nouvelle souche se confirme jour après jour, l'état de connaissances sur sa dangerosité ne semble pas devoir amener des mesures sanitaires réellement pesantes sur l'économie qui devrait afficher une hausse annuelle de sa croissance de 5.5%. Il en est de même en Europe où les quelques mesures prises (incitation au télétravail, couvre-feu, pass vaccinal) n'ont pas engendré d'inflexion baissière sur la mobilité des personnes, et s'ajoutent à une couverture vaccinale qui aujourd'hui limite fortement les risques de dérapage. Comme aux Etats-Unis, les prévisions de croissance par le consensus se sont améliorées pour atteindre sur le trimestre une croissance de 2.9% et de 5.3% sur l'année. L'Allemagne, dont le secteur automobile reste très fragilisé par les perturbations dans la chaîne logistique, a fortement pesé sur la performance annuelle du Vieux Continent. La Chine a poursuivi son ralentissement avec un quatrième trimestre à 4% (annualisé, glissement annuel) qui reflète l'orientation assumée du gouvernement vers un partage plus important de la richesse générée par le pays. Cette réorientation, tout à la fois économique et morale a amené le gouvernement à traiter le problème de la bulle immobilière et à réglementer de nombreuses activités. A la veille des Jeux Olympiques d'hiver, les mesures également prises pour limiter l'épidémie ont pesé sur la demande. Face à ces vents contraires, le gouvernement et la banque centrale ont perçu le danger et infléchi leur position en fluidifiant l'accès au crédit. Si l'année passée a vu la question de l'inflation revenir au premier plan des préoccupations des investisseurs, le quatrième trimestre a levé quelques interrogations sur les réactions de politiques monétaires qu'elle allait engendrer. C'est principalement le cas aux Etats-Unis où avec des prix à la consommation au-dessus des 6.5% sur un an, la Banque Centrale américaine a été amenée à revoir son scénario inflationniste et revenir sur son hypothèse de choc transitoire. Au terme de la reprise des actifs en mars prochain, l'institution devrait donc immédiatement procéder à une première hausse des taux, avant de mener d'autres mouvements permettant d'atteindre les 75 bp sur l'année. La décision se justifie par une diffusion des hausses de prix non plus exclusivement aux marchés de l'énergie et de l'automobile, mais d'une façon plus généralisée aux salaires qui sont aujourd'hui portés par un pouvoir de négociation importants sur les secteurs les plus touchés par la pandémie. En Europe, la situation sur le marché de l'emploi est différente et les tensions sur les prix restent cantonnées à l'énergie et restent dépendantes des tensions géopolitiques avec la Russie. Dans ce cadre, la Banque Centrale Européenne peut se permettre de rester patiente, et ne devrait que très progressivement mettre un terme à son soutien monétaire en permettant au programme d'achats d'actifs de compenser la fin du programme d'urgence épidémique en mars prochain.

Au cours de la période, nous avons renforcé les actions, notamment l'Asie, les mines d'or et les banques européennes, ainsi que la dette émergente en devises locales.

Dans une ambiance de calme avant la tempête, les deux premiers mois de l'année ont été témoin du reflux global de l'épidémie de Covid et du variant Omicron. Les indicateurs avancés retrouvaient des niveaux signalant un fort niveau d'optimisme des agents économiques. Le marché de l'emploi était bien orienté, et même si l'on observait aux Etats-Unis de fortes tensions sur les salaires, la normalisation progressive de l'activité et une plus grande fluidité dans les chaînes de production permettait d'anticiper une baisse prochaine de l'inflation. Les banques centrales pouvaient alors s'engager progressivement et surtout avec sérénité dans un nouveau cycle de normalisation monétaire, ce qui entraînait la plus puissante rotation de style au profit de la value, observée depuis 2003. L'entrée des troupes russes le 23 février dernier en Ukraine a sévèrement ébranlé ce scénario et provoqué des réactions violentes sur la plupart des marchés.

Immédiatement après avoir reconnu l'indépendance des deux républiques pro-russes du Donbass au sein des provinces de Louhansk et de Donetsk, Vladimir Poutine a lancé une offensive à grande échelle à travers l'Ukraine visant à démilitariser le pays, puis à mettre un terme à ses volontés d'adhésion à l'Otan. Dès le 24 février, les gouvernements américain et européen ont annoncé tout un train de sanctions financières et extra-financières de grande ampleur visant à isoler l'économie russe. Ces sanctions, outre l'impact qu'elles pourraient avoir sur le soutien populaire, militaire et oligarchique dont dispose V. Poutine, auront un effet majeur, bien qu'encore difficile à évaluer, sur la croissance du pays et sur son inflation. Le FMI envisage une baisse du PIB réel russe de près de 10% en 2022. Par ailleurs, l'effet sur les marchés de matières premières a été immédiat, l'Ukraine et la Russie étant de très gros producteurs et exportateurs mondiaux de ressources énergétiques et agricoles. Le pétrole a rapidement bondi de 35% pour atteindre les 124\$ le baril, tandis que le blé s'est apprécié de plus de 45% en quelques jours. Sur cette période de forte tension qui a couru entre le 23 février et le 8 mars, l'exposition des banques européennes en Russie a particulièrement été sanctionnée

avec une chute de plus de 25% de l'indice bancaire européen, au même titre que la perte d'exploitation sur le marché russe pour de nombreuses entreprises de la zone euro dont l'indice a reculé de plus de 11%. Le démarrage de pourparlers entre les deux belligérants en vue d'un cessez-le-feu le 8 mars a cependant déclenché un retournement des marchés, et les indices ont tous rebondi pour afficher en fin de trimestre des performances positives depuis l'invasion de l'Ukraine. L'indice actions mondiales a affiché une hausse de 3.8% en devises locales et de presque 7% en euros. Les Etats-Unis ont progressé de 9.5% en euro, tandis que l'Europe a retrouvé l'équilibre et que la zone euro ne s'est inscrite en baisse que de 1%.

L'effacement de la quasi-intégralité des pertes subies depuis début mars peut d'abord s'expliquer par le contexte géopolitique et l'éventualité d'un aboutissement du processus de négociation. La baisse sur le prix des matières premières qui a été observé dans l'espoir de cette résolution a permis au risque de stagflation de reculer. Autre facteur de rebond, la Chine, qui en assouplissant les conditions de crédit a partiellement rétabli la confiance des investisseurs et endigué le mouvement de baisse des indices. Enfin, et de manière paradoxale, l'attitude plus restrictive des banques centrales n'a pas varié malgré la crainte que la guerre en Ukraine vienne stopper la croissance. Même si les performances des actifs obligataires se sont fortement contractées sur ce premier trimestre, ce statu quo dans la posture des banques centrale a permis de maintenir sur des niveaux relativement élevés la confiance des investisseurs au cours de ce sursaut. Le MSCI World, après avoir perdu jusqu'à 11% depuis ses plus haut début janvier, finit le trimestre sur une baisse de 2,94% en €. Les actions américaines, profitant à la fois de leur statut de valeurs refuges en cas de crise et de l'indépendance énergétique des USA, limitent leur recul à 2,34% (S&P 500 en €), tandis que le MSCI EMU perd 9,37%. Les taux à 10 ans américains ont fait une légère incursion à 2,50% avant de se replier à 2,34% en fin de trimestre, tandis que ceux à 2 ans ont poursuivi leur remontée jusqu'à pratiquement conduire à une inversion de la courbe des taux, généralement signe annonciateur d'une récession. En zone euro, les rendements allemands à 2 ans ont culminé à 0% le 30 mars pour la première fois depuis 2014 sur des anticipations de hausse de taux de la BCE. Les obligations souveraines de la zone euro perdent 5,28% au premier trimestre, pire performance trimestrielle depuis 2015.

Au cours de la période, nous avons arbitré des obligations à haut rendement de maturité courte vers des obligations à haut rendement classiques, pris des profits sur les mines d'or et les sociétés du secteur de l'énergie après leurs surperformances puis nous avons renforcé les actions européennes et bancaires pendant la forte baisse des marchés. Nous avons également arbitré des actions européennes vers les actions américaines.

Rarement au cours des dernières décennies l'économie mondiale ne s'était retrouvée face à une telle accumulation de vents contraires. L'épidémie de Covid entrave depuis 2020 le commerce mondial. Le choc d'offre qui en a résulté s'est conjugué au redémarrage de l'économie et au dynamisme de la demande qui rapidement ont généré de fortes tensions inflationnistes et mené à une crise énergétique majeure. Cette crise s'est amplifiée lorsque la Russie a envahi l'Ukraine, créant des tensions sur les prix des matières premières agricoles et énergétiques, et menant l'inflation à des niveaux qui n'avaient plus été atteints depuis les crises de 74 et de 80. Grâce à des conditions financières encore accommodantes, à un marché de l'emploi solide, à l'épargne accumulée au cours de l'année 2020 et à des bilans sains, ménages et entreprises ont pu maintenir la croissance mondiale à flot. La tendance ne semble pas tenable et à horizon 2023, la croissance, notamment aux Etats-Unis et en Europe, devrait se rapprocher dangereusement de la vitesse de calage. L'impact de l'inflation et du resserrement monétaire sont au cœur des débats et inquiètent les investisseurs dans un contexte hors norme sur ces 50 dernières années qui rajoute à l'incertitude.

L'évolution de l'inflation dépend de très nombreux facteurs sur lesquels la visibilité est aujourd'hui réduite. Parmi eux, le prix des matières premières énergétiques, qui contrairement aux prix des matières premières industrielles et alimentaires, reste sur des niveaux élevés et fragilise l'équilibre économique mondial. Alors que l'offensive russe en Ukraine se poursuit, les sanctions économiques imposées par les Etats-Unis se poursuivent et affaiblissent la santé économique de la Russie. Que ce soit pour obtenir la levée d'une partie de ces sanctions au terme du conflit, ou en représailles de l'impact de ces dernières, il n'est pas inconcevable que Vladimir Poutine décide de priver l'Europe de ses importations de matières premières russes, au premier rang desquelles le gaz. Au-delà d'un possible rationnement évoqué par plusieurs économistes avant l'hiver prochain, la substitution qui serait mise en place par l'Europe nécessiterait des investissements en infrastructures conséquents, et prendrait un temps au cours duquel les conséquences sur les prix payés par les ménages et les entreprises seraient rapidement et fortement réévaluées, au même titre que l'impact négatif sur l'activité européenne et globale.

Parmi les autres éléments d'incertitude, le revirement des banques centrales vers une politique restrictive est susceptible de durer et de provoquer une récession voire, en s'accompagnant d'une confiscation du surcroît de liquidités, une situation intenable pour l'économie mondiale et une dépression financière. Alors que nous pouvions encore anticiper en début d'année une normalisation progressive et sereine des taux et du niveau des liquidités en circulation, l'invasion de l'Ukraine a renforcé les tensions inflationnistes et alimenté leur diffusion à l'ensemble de l'économie, finissant par provoquer des demandes de revalorisations salariales et l'enclenchement de spirales prix-salaires. Les banques centrales n'ont pu que constater leur erreur d'appréciation quant au côté provisoire des hausses de prix et ont acté le retard d'ajustement de leurs taux directeurs à des niveaux adaptés. Dès lors, elles ont fait de l'ancrage des anticipations d'inflation leur priorité et se sont dites prêtes à sacrifier une certaine part de croissance pour y parvenir, quitte à connaître une brève période de récession. Hormis en Chine et au Japon, le rythme de normalisation monétaire et de

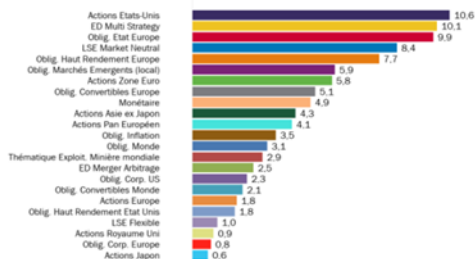
réduction de la liquidité a donc accéléré, et a lourdement pesé sur le resserrement des conditions financières, que ce soit par le biais des actions, des taux ou encore du crédit. Alors que la plupart des données économiques attestent encore d'une bonne résistance de l'activité industrielle mondiale et de la consommation, et que le marché du travail reste solide et ne montre pas encore de dégradation, c'est au niveau du moral des ménages et des entreprises que le fléchissement inquiète et suggère une prochaine dégradation des indicateurs. Les ménages sont assez logiquement marqués par les prix des biens de consommation courante (alimentation, carburant), tandis que les entreprises, optimistes jusqu'ici subissent encore les tensions sur les chaînes de production et de livraison mondiale, la hausse du prix des intrants et le resserrement des conditions financières.

De façon inhabituelle, les déclencheurs des précédentes récessions s'installent dans le paysage avec une simultanéité inquiétante. Le marché de l'immobilier entame logiquement son retournement à la suite de la hausse des taux hypothécaires, l'énergie voit ses prix se maintenir à des niveaux élevés et le resserrement monétaire accélère partout dans le monde, impactant les conditions financières de façon marquée. La plupart des économistes révisent logiquement à la baisse leurs prévisions de croissance qui aux Etats-Unis et en Europe se rapproche de la vitesse de calage et donc d'un possible retournement de cycle. L'excès d'épargne des ménages et la bonne santé des entreprises, au même titre que la résilience des données économiques, permettent aux banques centrales d'assumer leur posture et de faire de l'inflation leur priorité. Alors que l'histoire a montré que la Banque Centrale américaine avait systématiquement échoué dans ses tentatives de lutte contre l'inflation sans provoquer de récession de l'économie, les marchés s'interrogent aujourd'hui sur la réaction qu'aura l'Institution Monétaire lorsque les premiers signes tangibles de ralentissement conjoncturel apparaîtront. La baisse de l'inflation core plus tard dans l'année suivi d'un reflux plus net en 2023, au même titre qu'une hausse du chômage à partir de la fin de l'été, pourraient permettre au Président de la Banque Centrale de ralentir le rythme de resserrement et de redonner un peu d'oxygène aux marchés.

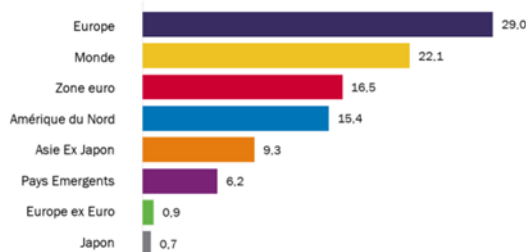
Au cours de la période, nous avons renforcé notre exposition sur les obligations gouvernementales européennes après leur forte baisse, pris des profits sur les breakevens d'inflation et arbitré notre fonds Asie vers un fonds actions chinoises. Nous avons également renforcé la croissance américaine et les actions européennes.

## Exposition du fonds au 30/06/2022

### Stratégie



### Pays (Hors monétaire)





## Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AVIVA INV.MON.PART C FCP 4 DEC	1 427 121,06	2 308 758,96
iShares VII PLC iShares EURO Govt Bond 7-10yr ETF EUR Acc	1 277 250,72	250 322,81
R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO C EUR	24 283,52	1 231 822,39
AMUNDI EURO STOXX 50 UCITS ETF DR - EUR C	692 264,97	473 023,80
MERRIL LYNCH INVEST.SOLUTIONS ASIA EVENT DRIVEN CL.B C.	664 781,79	201 506,05
ALLIANZ EURO HIGH YIELD RC	770 177,74	
Emerg.Mkts Local Curr.Debt C EUR Hgd Cap	653 445,96	
CPR FOCUS INFLATION FCP I	268 946,70	361 933,33
EURO STOXX OPTIM BKS SCE ETF	295 679,72	278 773,51
AXA IM FIIS EUROPE SHORT DURATION HIGH YIELD BC	3 406,75	504 725,06

## 4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(\*) Sauf les dérivés listés..

c) **Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie**

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p><b>Techniques de gestion efficace</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Dépôts à terme</li> <li>. Actions</li> <li>. Obligations</li> <li>. OPCVM</li> <li>. Espèces (*)</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>Total</b></p>	
<p><b>Instruments financiers dérivés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Dépôts à terme</li> <li>. Actions</li> <li>. Obligations</li> <li>. OPCVM</li> <li>. Espèces</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>Total</b></p>	

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) **Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace**

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> <li>. Revenus (*)</li> <li>. Autres revenus</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>Total des revenus</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Frais opérationnels directs</li> <li>. Frais opérationnels indirects</li> <li>. Autres frais</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>Total des frais</b></p>	

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

## **TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITE DE L'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

### **POLITIQUE DE VOTE**

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site : [www.even-fo.com](http://www.even-fo.com) et au siège social de EVEN FO.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site [www.even-fo.com](http://www.even-fo.com) et au siège social de EVEN FO.

### **INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE**

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille ne détient pas de titres gérés par la Société de Gestion EVEN FO.

### **COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ**

La stratégie d'investissement du fonds repose sur une sélection d'OPC. Le Fonds n'intègre pas les facteurs ESG et de critères de durabilité dans sa politique d'investissement. En effet, la société de gestion ne souhaite pas limiter l'univers d'investissement de son Fonds dans le cadre de la réalisation de son objectif de gestion ;

Dans le processus de sélection des OPC cibles, la prise en compte de critères ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) n'est pas systématique, sans être pour autant ignorés. La Société de Gestion précisera au plus tard le 31 décembre 2022 comment ce produit considère les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité.

### **REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE**

#### Article 6

Les investissements sous-jacents ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

### **MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL**

Le suivi du risque global du Fonds sera réalisé à l'aide de la méthode du calcul de l'engagement conformément aux dispositions de l'instruction AMF n° 2011-15 et n'excèdera pas la valeur nette totale de son portefeuille.

### **REMUNERATIONS**

EVEN FO a mis en place une politique de rémunération variable de ses collaborateurs dont l'objectif est de :

- ne pas encourager la prise de risque excessive et
- être en cohérence avec la gestion des risques.

EVEN FO applique dans sa politique de rémunération les principes suivants, énoncés par les associations professionnelles :

- la partie fixe de la rémunération doit être suffisamment importante pour rémunérer le professionnel au regard des obligations de son poste, du niveau de compétence requis, de la responsabilité exercée et de l'expérience acquise.
- la séparation entre la partie fixe et la partie variable de la rémunération doit être absolue. Il ne doit pas y avoir de vase communicant entre l'une et l'autre partie de la rémunération.
- il convient d'interdire les bonus garantis sauf, le cas échéant, à l'embauche du professionnel et dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an.

Conformément aux préconisations de l'AMF et de l'AFG, EVEN FO a opté pour une rémunération variable qui dépendra d'objectifs qualitatifs et quantitatifs, aussi bien individuels que collectifs.

EVEN FO n'intègre pas ni risques, ni incidences négatives en matière de durabilité dans le cadre de sa politique de rémunération car la rémunération des collaborateurs est indépendante des investissements réalisés et des performances éventuelles générés par ces derniers.

### **AUTRES INFORMATIONS**

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

EVEN FO  
Service Clients  
29 avenue de Friedland  
75008 PARIS

E-mail : [contact@even-fo.com](mailto:contact@even-fo.com)

Tél : +33 (1) 42 99 56 40

Fax : +33 (1) 45 61 18 93

Ces documents sont également disponibles sur le site internet [www.even-fo.com](http://www.even-fo.com)

## 5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

## EVEN FLEX

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
EVEN FO

29 avenue de Friedland  
75008 Paris

## Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022

---

Aux porteurs de parts du FCP EVEN FLEX,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif EVEN FLEX constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.



## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En raison des délais de communication de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est émis le 08 décembre 2022

Paris La Défense, le 08 décembre 2022

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Sylvain GIRAUD

## 6. COMPTES DE L'EXERCICE

**BILAN AU 30/06/2022 en EUR**

### ACTIF

	30/06/2022	30/06/2021
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		
<b>DÉPÔTS</b>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>9 576 513,89</b>	<b>10 018 364,29</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Titres de créances</b>		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>9 576 513,89</b>	<b>10 018 364,29</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	9 576 513,89	9 862 400,69
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		155 963,60
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>CRÉANCES</b>	<b>100 121,42</b>	<b>197 801,04</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	100 121,42	197 801,04
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>207 633,11</b>	<b>1 267,70</b>
Liquidités	207 633,11	1 267,70
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>9 884 268,42</b>	<b>10 217 433,03</b>

## PASSIF

	30/06/2022	30/06/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	9 674 871,53	9 376 934,25
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	284 669,00	866 109,98
Résultat de l'exercice (a,b)	-84 185,78	-97 892,73
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>9 875 354,75</b>	<b>10 145 151,50</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
<b>DETTES</b>	<b>8 913,67</b>	<b>67 888,28</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	8 913,67	67 888,28
<b>COMPTES FINANCIERS</b>		<b>4 393,25</b>
Concours bancaires courants		4 393,25
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>9 884 268,42</b>	<b>10 217 433,03</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

**HORS-BILAN AU 30/06/2022 en EUR**

	<b>30/06/2022</b>	<b>30/06/2021</b>
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

**COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2022 en EUR**

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1,22	3,85
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 824,35	
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		1 412,23
<b>TOTAL (1)</b>	<b>2 825,57</b>	<b>1 416,08</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	27,70	680,50
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>27,70</b>	<b>680,50</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>2 797,87</b>	<b>735,58</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	84 476,33	76 432,41
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-81 678,46</b>	<b>-75 696,83</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-2 507,32	-22 195,90
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-84 185,78</b>	<b>-97 892,73</b>

### I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.  
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.  
La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

#### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### **Instruments financiers à terme :**

##### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

##### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

#### **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

#### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.



Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013241841 - EVEN FLEX C : Taux de frais maximum de 0.90% TTC.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

### **Commission de surperformance**

Le fonds utilise un modèle de commission de surperformance fondé sur un indicateur de référence.

L'Indicateur de référence est un indice composite capitalisé :

(30% MSCI Daily TR World (NDDUWI) + 40% JPM GBI EMU (JPMGEMLC) + 30% €STR capitalisé +8.5bps\*(OISESTR Index) convertis en Euro chacun des composants étant évalué en date de J-1 jour ouvré par rapport à la date de la Valeur Liquidative.

A noter qu'à compter du 01/01/2022, suite à la refonte des indices monétaires par la BCE, l'Ester (European Short Term Rate - €STR) remplace l'EONIA.

L'Ester est un taux d'intérêt interbancaire de référence. Il définit les conditions des prêts à court terme que les banques s'accordent entre elles sur le marché monétaire.

Des mesures techniques (indexation) ont été prises par la BCE pour assurer une coordination entre l'Eonia et l'Ester : l'Eonia correspond au cours de l'Ester auquel sont ajoutés 8,5 points de base.

La période de calcul de la commission de surperformance est l'exercice du Fonds. A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance du Fonds est définie comme la différence positive entre l'actif net du Fonds avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un OPCVM fictif réalisant une performance égale à celle de l'indicateur de référence composite du Fonds et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que le Fonds.

Les commissions de surperformance sont calculées par la Société de Gestion à chaque valeur liquidative. Ils ne sont provisionnés qu'à la triple condition (i) que la performance du Fonds soit supérieure à celle de l'indicateur de référence, (ii) que la performance du Fonds soit positive depuis le début de l'exercice et (iii) que la plus haute Valeur Liquidative d'une fin d'exercice comptable ayant précédemment fait l'objet d'un prélèvement soit dépassée. Une telle provision ne peut être passée qu'à condition que la valeur liquidative après prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance soit supérieure à la valeur liquidative de début d'exercice. En cas de sous-performance une reprise de provision est effectuée dans la limite du solde en compte. Hormis les cas de rachats, cette provision de commission de surperformance est définitivement acquise à la Société de Gestion à la fin de chaque exercice.

En cas de rachat, une quote-part de la provision pour commission de surperformance sur l'encours constatée comptablement lors de la dernière valorisation est, au prorata du nombre de parts rachetées, affectée définitivement à un compte de tiers spécifique. Cette quote-part de commission de surperformance est acquise à la Société de Gestion dès le rachat.

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

**Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Part EVEN FLEX C	Capitalisation	Capitalisation

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2022 en EUR

	30/06/2022	30/06/2021
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>10 145 151,50</b>	<b>6 037 854,52</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	566 308,16	3 357 607,07
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-127 211,81	-29 022,51
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	313 316,90	744 686,86
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-59 349,51	-97 175,22
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-3 032,87	-1 842,02
Différences de change	145 272,56	-35 139,84
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-1 023 421,72	243 879,47
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-450 445,10	572 976,62
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-572 976,62	-329 097,15
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-81 678,46	-75 696,83
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>9 875 354,75</b>	<b>10 145 151,50</b>

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

#### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							207 633,11	2,10
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	207 633,11	2,10								
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC	1 217 225,61	12,33	86 236,81	0,87				
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers	366,84		1 593,88	0,02				
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

### 3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2022
<b>CRÉANCES</b>		
	Ventes à règlement différé	98 988,56
	Rétrocession de frais de gestion	1 132,86
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>100 121,42</b>
<b>DETTES</b>		
	Rachats à payer	1 497,47
	Frais de gestion fixe	7 416,20
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>8 913,67</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>91 207,75</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	5 357,627	566 308,16
Parts rachetées durant l'exercice	-1 169,114	-127 211,81
Solde net des souscriptions/rachats	4 188,513	439 096,35
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	98 114,973	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2022
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	92 004,10
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	7 527,77

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2022
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			



### 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau		
Résultat	-84 185,78	-97 892,73
<b>Total</b>	<b>-84 185,78</b>	<b>-97 892,73</b>

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-84 185,78	-97 892,73
<b>Total</b>	<b>-84 185,78</b>	<b>-97 892,73</b>

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	284 669,00	866 109,98
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>284 669,00</b>	<b>866 109,98</b>

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	284 669,00	866 109,98
<b>Total</b>	<b>284 669,00</b>	<b>866 109,98</b>

**3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

	29/06/2018	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022
Actif net en EUR	7 348 357,08	4 589 146,98	6 037 854,52	10 145 151,50	9 875 354,75
Nombre de titres	73 297,814	45 793,492	62 081,613	93 926,460	98 114,973
Valeur liquidative unitaire	100,25	100,21	97,25	108,01	100,65
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,11	-7,49	1,96	9,22	2,90
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,10	-0,87	-0,90	-1,04	-0,85

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
ALLIANZ EURO HIGH YIELD RC	EUR	2 344	694 433,44	7,03
AVIVA INV.MON.PART C FCP 4 DEC	EUR	83	183 231,63	1,86
BDL CONVICTIONS I	EUR	380	405 832,40	4,11
BDL REMPART EUROPE C	EUR	555	102 491,85	1,04
CPR FOCUS INFLATION FCP I	EUR	2 167	340 934,11	3,45
LAZARD CONVERTIBLE GLOBAL Action PC EUR	EUR	125	204 808,75	2,07
PHILEAS L/S EUROPE I	EUR	2 135	250 542,25	2,54
R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO C EUR	EUR	495,5	76 297,09	0,77
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>2 258 571,52</b>	<b>22,87</b>
<b>IRLANDE</b>				
ENERGY S&P US SELECT SECTOR	USD	179	77 747,59	0,78
EURO STOXX OPTIM BKS SCE ETF	EUR	2 894	150 624,02	1,53
ISHARES FTSE 250	GBP	4 227	86 236,81	0,88
iShares VII PLC iShares EURO Govt Bond 7-10yr ETF EUR Acc	EUR	6 589	982 302,62	9,95
iShares VII PLC - iShares Nikkei 225 ETF JPY Acc	EUR	354	64 063,38	0,65
LYXOR TIEDEMANN ARBITRAGE STRAT FD I EUR	EUR	2 172	248 645,13	2,51
MUZINICH SHORT DURA H YIELD	EUR	1 478	173 251,16	1,75
VANGUARD US OPP.FD CAP.2DEC	EUR	148	180 464,87	1,83
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>1 963 335,58</b>	<b>19,88</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
ABN AMRO MM ARIST US-I USD	USD	1 556	356 795,43	3,62
AMUNDI EURO STOXX 50 UCITS ETF DR - EUR C	EUR	2 471	204 028,00	2,07
AMUNDI MSCI USA UCITS ETF - EUR C	EUR	155	71 399,17	0,72
AXA IM FIIS EUROPE SHORT DURATION HIGH YIELD BC	EUR	522	67 019,58	0,68
AXA IM US C FEURH	EUR	1 948	223 221,32	2,26
BRGF WLD GOLD A2C C	EUR	9 829	285 827,32	2,89
CANDRIAM ABSOLUTE RETURN EQ MARK NEUTRAL PI EUR CAP	EUR	73	139 673,09	1,41
ELEVA EUROLAND SELECTION FUND I EUR CAP	EUR	167	214 613,37	2,17
Emerg.Mkts Local Curr.Debt C EUR Hgd Cap	EUR	8 623	581 535,12	5,89
EXANE FUNDS 2 SICAV EXANE PLEIADE FUND S EUR CAP	EUR	39	443 404,26	4,49
G FUND EUROPEAN CONV BD CAP EUR IC	EUR	351	500 957,73	5,07
HELIUM PERFORMANCE A C	EUR	418	547 953,69	5,55
JPMF CHINA FD SHS JPM C ACC USD C	USD	3 935	226 469,91	2,29
LYXOR EURSTX600 HEALTHCARE	EUR	1 417	180 801,12	1,83
MERRIL LYNCH INVEST.SOLUTIONS ASIA EVENT DRIVEN CL.B C.	EUR	2 830	449 007,80	4,55
MISF US ADVANTAGE FD CL.Z CAP.	USD	1 787	140 541,09	1,43
MORGAN STANLEY INVESTMENT FUNDS ASIA OPPORTUNITY Z	USD	4 062	193 929,51	1,96
ROBEQ QI GLOBAL DYNAMIC DURATION IHEURC	EUR	2 128	305 687,20	3,10
TROWE PRICE-LARG CAP EQ A ACC	USD	5 445	221 742,08	2,24
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>5 354 606,79</b>	<b>54,22</b>

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>9 576 513,89</b>	<b>96,97</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>9 576 513,89</b>	<b>96,97</b>
<b>Créances</b>			<b>100 121,42</b>	<b>1,02</b>
<b>Dettes</b>			<b>-8 913,67</b>	<b>-0,09</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>207 633,11</b>	<b>2,10</b>
<b>Actif net</b>			<b>9 875 354,75</b>	<b>100,00</b>

<b>Part EVEN FLEX C</b>	<b>EUR</b>	<b>98 114,973</b>	<b>100,65</b>
-------------------------	------------	-------------------	---------------